

**ASSOCIATION INTERNATIONALE DES CRIMINOLOGUES
DE LANGUE FRANÇAISE (AICLF)
Assemblée générale
12 mai 2008
Rabat, Maroc**

PROCÈS VERBAL

➤ **Approbation du procès verbal de l'assemblée générale du 23 mai 2006**

M. Nicolas Queloz rappelle brièvement le contenu de la dernière assemblée générale (mai 2006) et demande l'approbation du procès verbal, qui est accordée par les membres présents sans modification.

➤ **Suivis des deux dernières années**

Le dernier colloque de l'AICLF, qui s'est déroulé à Istanbul en mai 2006, a suscité plusieurs contributions dans la revue RICPTS. En outre, la fondation de Galatasaray a rassemblé les contributions des conférenciers qu'elle a publiées sous forme d'actes du colloque. Tous les contributeurs pourront bénéficier de cet ouvrage prochainement.

M. Nicolas Queloz, le président de l'AICLF, remercie Serge Brochu pour son travail efficace en tant que secrétaire général de l'AICLF, de même que la contribution de Benoît Dupont à titre de secrétaire général adjoint. Il glisse également un mot sur l'aide apportée par Marc-André Ally et par Valérie Beauregard (Université de Montréal) au secrétariat de l'Association. Il remercie enfin toute l'équipe de la Belgique, soit Christine Delhaye, Michel Born, Claire Gavray et André Lemaître pour leur excellent travail.

Nicolas Queloz en profite ensuite pour rappeler la rencontre du mois de mai 2006, à Rabat, entre Benoît Dupont, Serge Brochu, Claire Gavray et lui-même, suite à l'invitation de Mohamed Guedah, en vue de la préparation du prochain colloque de l'AICLF (mai 2008). Il profite de cette occasion pour souligner l'importante contribution de Mohammed Guedah à l'organisation de ce XIème Colloque.

Michel Born intervient dans la discussion en ajoutant que l'AICLF s'élève au même niveau que les autres organisations et souligne l'ouverture de l'Association envers la jeune relève et la criminologie locale.

➤ **Rapport financier de l'AICLF**

Le rapport financier est présenté par le Trésorier, André Lemaître, et est accepté par les membres présents. André Lemaître fera parvenir à Serge Brochu, à son retour de Rabat, le rapport financier consolidé avec ses remarques sur les trois comptes actifs de l'Association, soit celui de la Suisse, de la Belgique et du Québec.

3 grandes remarques sont énoncées à ce propos :

- 1) l'importante contribution financière de l'Université de Montréal pour l'amélioration de l'identité de l'AICLF, c'est-à-dire un apport de 10 000 \$;
- 2) la possibilité que les frais d'adhésion augmentent au cours des prochaines années; et
- 3) l'instauration d'un rappel systématique aux membres pour le paiement régulier de leur contribution.

En ce qui concerne les membres de l'Association, Rodica Stanoiu en profite pour souligner la faible représentation des collègues de l'Europe de l'Est et l'importance d'y recruter une nouvelle génération de francophones.

Diane Casoni évoque la possibilité d'offrir une réduction aux membres de l'AICLF sur un abonnement à la revue Criminologie.

Michel Born en profite ensuite pour rappeler l'importance de réfléchir à la spécificité de l'AICLF, de même que sur le message corporatif que ses membres souhaitent propager.

➤ **Élections des membres du conseil de direction de l'AICLF**

Tableau de l'équipe actuelle :

<i>Président :</i>	Nicolas Queloz
<i>Président sortant :</i>	Michel Born
<i>Vice-présidents :</i>	Rodica Stanoiu et Jacques Farsedakis
<i>Secrétaire général :</i>	Serge Brochu
<i>Secrétaire général adjoint :</i>	Benoît Dupont
<i>Trésorier :</i>	André Lemaître

Le président Nicolas Queloz et le président sortant Michel Born acceptent de prolonger leur mandat pour les deux prochaines années, de même que les deux vice-présidents, Rodica Stanoiu et Jacques Farsedakis.

Serge Brochu informe l'assemblée qu'il n'a pas l'intention de renouveler son mandat de secrétaire général, mais qu'il désire toutefois maintenir son implication au Bureau de la direction de l'AICLF. On propose et élit alors Benoît Dupont pour prendre la place de Serge Brochu. Le poste de secrétaire général adjoint est alors dissout.

Le trésorier André Lemaître accepte le renouvellement de son mandat.

François Dieu et Mohammed Guedah sont tous deux élus au Bureau de la direction de l'AICLF.

➤ **Prix FERNAND BOULAN**

Nicolas Queloz profite de l'occasion pour remercier les membres du jury du prix Fernand Boulan pour leur important travail.

Serge Brochu annonce sa décision de se retirer du comité du jury du prix Fernand Boulan. On propose alors Marie-Marthe Cousineau à son remplacement.

En ce qui concerne la façon de procéder du jury, plutôt que de s'échanger plusieurs copies des thèses, on propose de se procurer une version électronique, lorsque c'est possible, pour remédier à cet inconvénient.

➤ **Lieu du prochain colloque 2010**

Nicolas Queloz propose de tenir le prochain colloque de l'AICLF à Fribourg, en Suisse. Cette suggestion est acceptée à l'unanimité. Ce dernier assure l'Assemblée qu'il va bénéficier du soutien de l'Université de Fribourg pour l'organisation du XIIème colloque de 2010.

Clôture de l'assemblée générale de l'AICLF, le 12 mai 2008, qui met fin
simultanément au XIe colloque, suite aux remerciements du président, Nicolas
Queloz, adressés aux membres présents.